

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023

CHANTIERS JEUNES

Pour les **jeunes de 15 à 17 ans révolus,**

LES DOSSIERS SONT A RETOURNER
AU POINT COMMUN - CENTRE SOCIOCULTUREL DE TONNEINS,
OU A LA MAIRIE DE TONNEINS

Le Point Commun - Centre Socioculturel est ouvert :
Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Le Mardi de 14h à 18h - Fermé au public le mardi matin.

Pour tous renseignements complémentaires
les Informatrices Jeunesse du Centre Socioculturel sont à votre disposition.

SESSIONS 2023

Cocher la ou les session(s) de votre choix
Inscriptions obligatoires 15 jours minimum avant le chantier

- **Du 17 au 21 Avril 2023**
- **Du 3 au 7 Juillet 2023**
- **Du 17 au 21 Juillet 2023**
- **Du 24 au 28 Juillet 2023**
- **Du 23 au 27 Octobre 2023**

Centre Socio-Culturel, rue des vignes, entrée par le jardin du Centre Culturel, Tonneins. Tel : 05.53.89.31.63 / 07 71 94 58 54
Mail : pointcommun@mairie-tonneins.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

IDENTIFICATION DU JEUNE

Nom : ..... Prénom :
.....
Sexe : F ❑ M ❑ Date de naissance : ...../...../..... ☎ jeune : .....
Adresse familiale :
.....
Code postal : ..... Ville : ..... ☎ : .....
☎ Portable père : ..... ☎ Portable mère : .....

REPRESENTANT LEGAL

Nom : ..... Prénom :
.....
Adresse :
.....
.....
Code postal : ..... Ville : ..... ☎ : .....

RENSEIGNEMENTS

Prestation : CAF ❑ MSA ❑ AUTRE ❑ : .....
Numéro d'allocataire : .....Lieu de la caisse : .....
Numéro de Sécurité Sociale : .....

Pièces à joindre obligatoirement

- ❑ **Relevé d'identité bancaire ou postal au nom du jeune (après validation du dossier)**
- ❑ **Attestation d'assurances responsabilité civile**
- ❑ **Justificatif d'identité**
- ❑ **Justificatif de domicile**
- ❑ **Lettre de motivation**

Autre renseignement

❑ **Pointure des chaussures (pour l'achat des chaussures de sécurité si nécessaire) :.....**

Autorisations parentales

Je soussigné(e), madame, monsieur, ...
Agissant en qualité de, père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles)
De.....

Droit à l'image :

J'autorise la Mairie de Tonneins à photographier et/ou filmer mon enfant lors des stages.
Ces documents pourront être utilisés Par la ville de Tonneins dans des buts de communication, d'information ou de promotion :

- **Plaquette, affiches, exposition, présentant le dispositif des stages**
- **Site officiel de la commune dont l'adresse est : www.tonneins.fr**
- **Magazine de la ville de Tonneins « Couleurs Garonne »**

Ces images pourront être conservées et utilisées par la municipalité pour une durée maximale de 5 Ans.

Transport :

❑ J'autorise la Mairie de Tonneins à transporter (dans un véhicule 9 places ou en vélo) mon enfant pour se rendre sur les lieux du stage pendant la durée du dispositif.

❑J'autorise mon enfant à participer à la sortie de groupe (lieu de sortie communiqué lors de la réunion d'information)

Signature
Précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »